



Bon No : 003300817		1ere Gachée : 09:38 (1)		Date : 08/04/2026		bpe2604022115		Zone : ZONE 04					
Quantité : 8.00 m3		Réf. commande(2) :		Véhicule : WW852PN		CHAUFFEUR : MAILLARD		Transport : FABIEN BERTH					
Client : NORD DALL NORD DALLAGE				Chantier : MARTAINNE MARTAINNEVILLE									
				18 rte departementale SITE CALIRA MARTAINNEVILLE									
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale		ATTENTE					
10:29								00:00					
Quantite Origine : 150.00 m3		Quantite Restante : 79.00 m3		Livree Reelle : 8.00									
<div style="display: flex; align-items: center;"> <p><b>XI:irritant</b> en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures</p> </div>													
Code Formule		Désignation(6)(8)		Certification		Classe d'exposition(3)		Classe chlorure		Consistance(7)		Dmax	
829DALS4		BPS NF EN 206 A2/CN				XF1, XC3, XC4, XD1 (		0.40 %		S4 (160 à 210 mm)		22.4	
Ciment(type et classe) CEMIII/A -LL 42.5R CE CP2NF				Additions(type)		Dosage(C+Ka)(5)		Résistance caractéristique(4)					
						320		C 25/30					
Appellation commerciale : BPS C25/30 XF1(F) D22 S4 II 42						Carac. complementaire :		TEMPERATURE : 4°C					
Propriétés spécifiées :													
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)				LIVRAISON RECEPTIONNEE					
				SPHRE 3000 0.7 %				Nom: Signature du client:					
Ajout d'ingrédients sur chantier(9): Type et quantité: Demandeur:				Signature:									

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cubes.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non